

Rapport de l'Atelier destiné aux jeunes inventeurs, créateurs et chefs d'entreprise africains : propriété intellectuelle, innovation et créativité au service de l'esprit d'entreprise et de la création d'emplois

présenté à la Conférence ministérielle africaine 2015 tenue à Dakar

**par
Mme Catherine Adeya-Weya**

Soixante-cinq pour cent de la population africaine est âgée de moins de 35 ans. L'Europe est préoccupée par le vieillissement de sa population. La Chine a aboli sa politique de l'enfant unique. Tous veulent rester compétitifs.

Les jeunes sont une véritable mine d'or pour l'Afrique!

Le lundi 2 novembre 2015, l'OMPI a fait une chose à la fois historique et stimulante : l'Organisation a réuni en un même lieu de jeunes inventeurs africains et des spécialistes de la propriété intellectuelle et de l'innovation.

Le thème de cet atelier d'une journée était parfaitement adapté aux besoins de l'Afrique en ce XXI^e siècle : *“Atelier destiné aux jeunes inventeurs, créateurs et chefs d'entreprise africains : propriété intellectuelle, innovation et créativité au service de l'esprit d'entreprise et de la création d'emplois”*. C'était un programme ambitieux pour une seule journée, mais beaucoup a été fait et de nombreuses questions ont pu être abordées, telles que :

- les fondements et l'utilisation de l'innovation, notamment en ce qui concerne la propriété industrielle et le droit d'auteur; et l'écosystème africain de l'innovation pour que les jeunes puissent également concourir pour des titres tels que les Africa Innovation Awards;
- la commercialisation de la propriété intellectuelle et la transformation de la créativité en actifs économiques (il est clairement apparu que la plupart des jeunes ne savent pas comment exploiter leur propriété intellectuelle; beaucoup, par ignorance, bradent leur propriété intellectuelle et beaucoup ne savent pas comment passer à la vitesse supérieure ou doivent lutter pour y parvenir);
- la commercialisation de produits et notamment la création d'une marque et l'organisation de l'entreprise. De nombreux exemples ont été présentés, dont celui d'un jeune sud-africain qui a inventé une lotion de “bain sans eau”, juste parce qu'il ne voulait pas prendre de bain (cette solution s'adresse à celles et ceux qui n'ont pas le temps de prendre un bain ou qui n'ont pas accès à l'eau). Par ailleurs, cet inventeur affirme que son invention permet de gagner du temps, que l'on peut consacrer par exemple aux devoirs à la maison; et
- la capitalisation et la façon d'attirer les financements publics et privés. Cette question a été examinée en fin de journée. Il est clairement apparu que les jeunes souhaitent plus d'aide dans ce domaine, pour promouvoir l'innovation et la créativité en Afrique.

L'OMPI a également pu faire connaître aux jeunes

- le Programme d'aide aux inventeurs lancé par l'OMPI et le Forum économique mondial; et

- le projet de l'OMPI relatif à la création de Centres d'appui à la technologie et à l'innovation.

Le moment fort de cette journée a sans doute été l'échange de données d'expérience provenant de différentes parties du continent (une activité qui aurait pu prendre une demi-journée mais que les jeunes ont terminée en une heure environ).

Il est surprenant de constater qu'à aucun moment la langue n'a été un obstacle. Il a même été difficile d'animer cette session tant les participants étaient impressionnés à chaque fois qu'une personne s'exprimait ou présentait ce qu'elle avait créé.

Un des participants (du Burkina Faso) a parlé de ses origines modestes. Sa mère, qui était musicienne, n'avait jamais commercialisé ses œuvres. À sa mort, il avait donc hérité non pas d'une fortune mais d'un patrimoine musical que même les plus riches ne pourraient jamais s'offrir. Cela lui avait permis d'atteindre un niveau que sa mère n'avait jamais pu atteindre.

Je souhaiterais, pendant le prochain quart d'heure, que l'on donne la parole aux représentants de cette jeunesse pour qu'ils vous présentent un bref aperçu de cette session. Je pense que ce sont eux qui sont le mieux placé pour le faire.

Recommandations :

C'est sur cette base que je vais maintenant souligner certaines recommandations formulées durant cet atelier :

1. La question de l'accès au financement ou aux sources de financement est une question fondamentale. Un des spécialistes a indiqué qu'il se rendait chaque année au Fund Forum International aux États-Unis d'Amérique. C'est là que tous les gestionnaires d'actifs se réunissaient, et beaucoup avaient fait part de leur intérêt pour l'Afrique. La question qui se pose est de savoir si nous sommes réellement prêts à capitaliser sur ce financement en interne et à l'utiliser pour passer à la vitesse supérieure en Afrique? À cet égard, j'ai découvert deux autres pistes intéressantes :
 - La Fondation africaine pour l'innovation finance des projets entrepris par des jeunes. C'est ce qui est ressorti hier d'une réunion entre les jeunes, la Présidente de Maurice et le Directeur général de l'OMPI.
 - Le Secrétariat du Commonwealth possède une division de la jeunesse pour ses 17 pays membres. Les jeunes veulent s'en servir comme plate-forme pour exprimer leurs préoccupations et faire connaître leurs projets. Le Secrétariat est prêt à fournir une assistance technique et à trouver des sources de financement. À noter que la réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth se tiendra dans deux semaines et qu'un forum de la jeunesse est prévu à cette occasion.
 - Un capital d'amorçage pourrait être prévu à l'échelle nationale pour le développement d'innovations. Certains pays disposent de ce type de capital, avec plus ou moins de succès. De nombreux jeunes ont des difficultés à accéder à ce type de capital. Mais surtout, la plupart des pays ne disposent d'aucun moyen de financement.
2. Il faut revoir le système éducatif dans de nombreux pays d'Afrique et intégrer un élément qui suscite une réflexion plus indépendante et plus créative; cela encouragerait l'innovation. La culture scolaire met tellement l'accent sur les bons élèves (d'un point de

vue académique) que nos enfants n'ont pas le droit d'échouer; or, ce qui importe, ce n'est pas l'échec, mais la façon de surmonter l'échec. Les jeunes doivent pouvoir faire leurs expériences et commettre des erreurs à partir desquelles ils pourront tirer des enseignements, et bénéficier par exemple de l'expérience de la personne qui a créé la lotion de "bain sans eau". La perfection ne s'atteint pas du premier coup.

3. Il faut créer davantage de centres d'incubation bénéficiant du soutien du gouvernement pour le type d'étudiant que j'ai décrit, à savoir celui qui a connu l'échec mais qui peut nous apprendre des choses à partir de ce qu'il essaie de créer ou d'inventer. De nombreux centres sont en train d'être créés par le secteur privé et même par des donateurs. Ce type d'initiative devrait également être encouragé, mais un certain équilibre doit être respecté.
4. Pour que ces centres d'incubation fleurissent, à l'instar des nombreux instituts de recherche locaux, il faut améliorer le financement de la recherche-développement. La plupart des pays d'Afrique n'allouent pas assez, voire pas du tout, de fonds à la R-D.
5. Des campagnes de sensibilisation à la propriété intellectuelle doivent être menées, y compris au sein du système éducatif. Ces campagnes doivent s'inspirer des campagnes de sensibilisation au SIDA ou aux campagnes menées pour d'autres causes. Il importe d'anticiper les événements plutôt que de rester à la traîne. Pour ce faire, des documents sur des questions essentielles de propriété intellectuelle peuvent être élaborés, y compris dans des langues locales. Il n'y a pas de mal à enseigner en particulier aux jeunes des notions d'éducation civique sur les questions de propriété intellectuelle.
6. Les jeunes ont demandé si possible qu'une nouvelle agence soit créée ou qu'un nouveau département soit créé au sein d'une agence existante, où ils pourraient se rendre pour obtenir de l'aide sur différentes questions de propriété intellectuelle à l'échelle locale. Ils souhaiteraient disposer d'un lieu semblable à un centre d'assistance juridique dans leur pays.
7. Ces centres, ou d'autres lieux, pourraient également être utilisés pour dispenser des formations aux questions de propriété intellectuelle, notamment sur la façon de déposer une demande de brevet, sur la manière de passer à la vitesse supérieure, etc.
8. Ils ont également demandé à être intégrés au processus d'élaboration des politiques notamment pour les questions qui les concernent directement. Pour ce faire, ils pourraient participer aux comités chargés d'examiner les projets de politiques.
9. Ils ont demandé à bénéficier de l'aide de mentors (et cette demande ne s'adresse pas uniquement au gouvernement) provenant d'Afrique et de la diaspora. Ces mentors ne doivent pas nécessairement provenir de leur pays. Par exemple, une actrice du Malawi pourrait bénéficier de l'aide d'un mentor de Nollywood.
10. Mais la question la plus importante a été la suivante : les gouvernements africains ont besoin de politiques en faveur de la science, de la technologie et de l'innovation qui soient applicables. En outre, elles doivent permettre aux systèmes nationaux d'innovation de dépasser le cadre théorique.

[Fin du document]